

Suspension de raccordement

(Suspension temporaire du traitement de l'alarme)

Par la présente, je/nous donne/donnons l'ordre à Certas SA de ne plus traiter les signaux d'alarmes pour le raccordement sous-mentionné pendant la période indiquée ci-dessous.

Période de suspension

Du Jour: Mois: Année: Heure: :
Au Jour: Mois: Année: Heure: : (Date définitive de la reprise du traitement)

Données du raccordement

Numéro de raccordement..... (p.ex. 123456-CUS)

Adresse de l'objet.....
.....

En cas de questions

Nom:

Tél.: Mobile:

Remarques:

Remarques importantes

- Les frais de suspension s'élèvent à CHF 100.00. Le droit à la bonification de la prime d'abonnement s'applique aux raccordements pour lesquels la suspension aura été préalablement annoncée par écrit à Certas et qui auront été suspendus plus de 3 mois.
- La suspension de la prime d'abonnement débute le 1er jour de la suspension. Les factures ouvertes à ce jour sont annulées puis refacturées au pro rata temporis. Les primes d'abonnement déjà payées sont créditées.
- La durée maximale d'une suspension est d'une année. Une prolongation de la période de suspension est exclue.
- La carte SIM ne peut pas être suspendue et les primes mensuelles restent dues. Dans tous les cas, la désactivation d'une carte SIM ne peut être annulée. Une nouvelle carte devra être installée par l'installateur à la reprise du traitement et une taxe d'activation sera à nouveau facturée.
- A la fin de la suspension, le traitement des alarmes est repris conformément aux instructions en vigueur avant la suspension, pour autant que de nouvelles instructions n'aient pas été transmises à Certas entretemps. Si la suspension devait permettre un changement de transmetteur, celui-ci doit être annoncé à Certas au plus tard le jour de la remise en service de l'appareil.

Une fois ce document retourné à Certas SA, nous vous ferons parvenir une confirmation de suspension.

Lieu et date :

Nom du mandant :

Signature du mandant :

A retourner par e-mail à client@certas.ch ou par poste à Certas SA, Chemin de Bérée 52, Case postale 268, 1010 Lausanne